



Collecte des encombrants en porte à porte

1 - Situation

Le SMICTOM du Giennois met fin à la collecte des encombrants. Cette décision a été actée lors du Comité Syndical du 13 décembre 2022. Historiquement, ce service existait depuis la création du SMICTOM en 1970.

Depuis, la réglementation dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets a fortement évolué. La liste des déchets acceptés dans ce mode de collecte est devenue très restrictive (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)



Déchets encombrants acceptés

- Sommiers
- Vieilles ferrailles
- Appareils sanitaires
- Résidus ménagers de menuiserie
- Carrelage
- Matériel de plomberie
- Gravats (à mettre dans des sacs prévus à cet effet, 30 kg maximum)
- Débris
- Déblais provenant des menus travaux de bricolage
- Éléments mobiliers
- Vitres et glaces (débris à mettre en évidence et ne dépassant pas 1 m50)

Déchets encombrants non-acceptés

- Déchets industriels spéciaux
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Déchets contaminés au sens de la réglementation sanitaire, provenant des hôpitaux ou cliniques
- Déchets issus des abattoirs
- Carcasses ou pièces détachées de voiture
- Déchets dangereux des ménages
- Phytosanitaires
- Déchets toxiques, explosifs, radioactifs ou inflammables
- Pneumatiques
- Batteries
- Plaques de fibrociment

Le syndicat était le seul en Région Centre Val de Loire
à proposer encore ce service en décembre 2022

2- La valorisation, un angle écologique à prendre en compte

- La collecte des encombrants n'optimise pas la valorisation des déchets contrairement à un apport en déchetterie. En effet les déchets d'encombrants collectés terminent en enfouissement alors que la plupart d'entre eux sont partiellement ou totalement recyclables
- A noter que l'avenir du centre d'enfouissement de Bray Saint Aignan est en sursis, l'arrêté préfectoral permettant son utilisation prenant fin en Juillet 2023

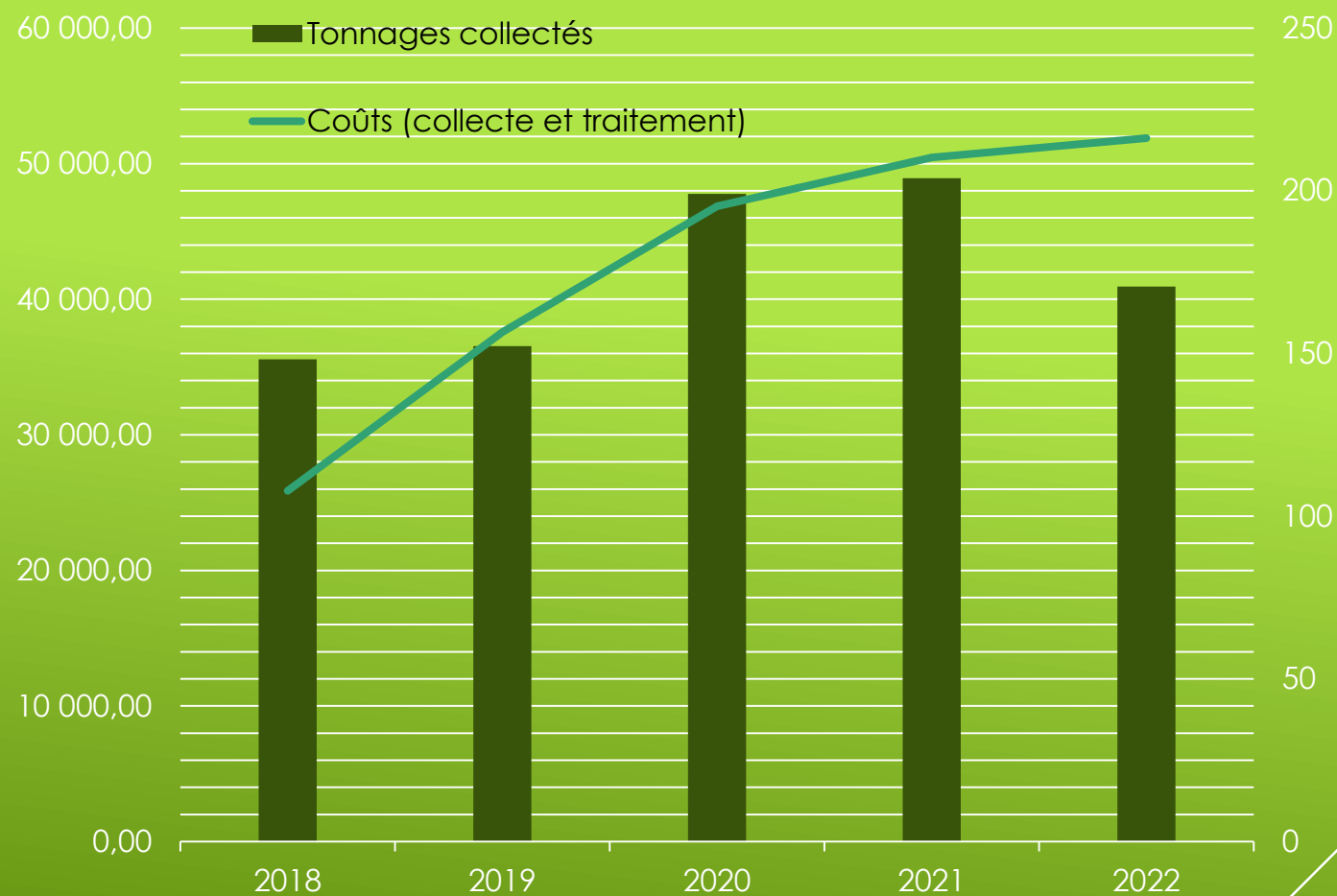


3 - Des coûts toujours en augmentation



	Tonnages collectés (en T)	Coût de la collecte (en €)	Coût du traitement (en €)	Coût total (en €)
2018	148,20	15 274,74	10 599,56	25 874,30
2019	152,25	26 597,07	10 983,01	37 580,08
2020	199,06	26 441,56	20 409,82	46 851,38
2021	203,85	26 567,22	23 887,75	50 454,97
2022	170,60	28 405,47	23 468,76	51 874,23

Evolution des coûts et des tonnages



4 - Un service contestable

- Le mode de collecte est responsable de traumatismes. En effet, le chargement des encombrants est totalement manuel et est source d'accidents du travail ou de maladie professionnelle du fait de la manutention
- De nombreux abus ont été constatés:
 - Des usagers qui ne s'inscrivent pas
 - Des encombrants ressortis après le passage de la benne (particulièrement sur les villes de Gien et Briare car la collecte s'étale sur plusieurs jours)
 - Des dépôts d'objets interdits
 - Des objets trop lourds ou dangereux



5 – Des solutions alternatives existent déjà

- Le SMICTOM du Giennois est équipée de 7 déchetteries ouvertes 6j/7. L'apport en déchetterie est gage d'une valorisation matière ou énergétique réelle et optimale des déchets apportés (recyclage et incinération). L'accès est GRATUIT pour les particuliers

<https://www.smictom-gien.com/les-decheteries/>

Nos voisins du SICTOM dispose de nombreuses déchetteries mais celles-ci ne sont pas ouvertes 6/7j, parfois en demi-journées, parfois fermées des journées complètes

- Il existe aussi, dans de nombreuses filières, la loi du 1 pour 1. En effet, par exemple, un ancien appareil électrique ou électronique doit être rapporté en magasin pour l'achat d'un matériel neuf. Cette règle, vieille de 2005, est encore trop méconnue.

<https://www.ecosystem.eco/fr>



- Il est également possible de s'appuyer sur des associations comme Valorisons nos Ressources et l'Art de Rien (secteur du Briarois et du Giennois) pour effectuer des vides maisons (voir article Journal du SMICTOM n°36).

Donnons une seconde vie à nos objets !

Les associations L'Art De Rien et Valorisons Nos Ressources vous proposent de ressourcer, et réemployer vos objets afin d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets. Ainsi, dans les déchèteries de Briare et de Poilly, un point de collecte et de sensibilisation est à votre disposition. Un point de dépôt existe aussi à la ressourcerie V.N.R. de Gien, 2 rue de la Bosserie (ancien magasin des meubles Atlas). À noter que les associations proposent aussi un service de vide-maison.

Travailler avec ces entités, c'est œuvrer pour une économie circulaire bénéfique pour la planète.

Contacts :
Valorisons Nos Ressources
 (Secteur Gien/Poilly)
 Tel: 06 12 93 11 10
 Mail: valorisonsnosressourcescom@gmail.com

L'Art De Rien
 (Secteur Briare)
 Tel: 06 80 72 80 82
 Mail: association.lartderien@gmail.com

- Sur le secteur de Châtillon Coligny, la Recyclerie Créative propose les mêmes services (récupération et transformation d'objets, vides maisons...)



6 – Des réflexions à mener

- Assurer une collecte payante avec prise de Rendez-vous avec un nombre limité d'objets collectés (l'exemple de la Métropole d'Orléans : <https://info-dechet.fr/encombrants-orleans#:~:text=Sachez%20que%20la%20collecte%20des%20,02%2038%2056%2090%2047>)
- Proposer un service gratuit pour les personnes âgées ou les personnes en affection longue durée (l'exemple de la communauté de communes du Pays des Paillons : <https://ccpp06.fr/arretduramassageedesencombrantspourquoicettedecision/>)
- S'appuyer sur les communes du SMICTOM pour des collectes exceptionnelles pour des personnes sans véhicule ou en difficultés



7 – Conclusion

- Beaucoup de collectivités ne pratiquent plus la collecte des encombrants en porte à porte. Notre voisin le plus proche, le SICTOM de Châteauneuf, est le meilleur exemple.
- La crise du COVID a été, pour bon nombres d'entre elles, un élément déclencheur, du fait du premier confinement, pour mettre en suspension le service (exemple de la Métropole d'Orléans), puis définitivement l'arrêter
- L'enlèvement (gratuit ou payant) sur prise de rendez-vous existe, avec plusieurs fréquences selon le type d'habitation et les caractéristiques du territoire
- Il faut rappeler que le SMICTOM dispose de 7 déchetteries, qu'elles sont ouvertes 6j/7
- Il faut savoir privilégier, le « 1 pour 1 », la vente ou le don